



Actualité de la responsabilité des acteurs de la construction

Vendredi 5 Juin 2020 de 14H à 18H

Intervenant: Chloé GOSSART, Avocat au barreau de Paris

LIEU : Salle de formation de la Maison de l' Avocat –
11 -13, Rue des Mazières à EVRY

ATTENTION : si vous n'avez pas retourné votre bulletin d'inscription avec le chèque libellé au nom de la CARPA ESSONNE (30 € pour les Avocats du Barreau de l'Essonne et 40 € pour les avocats des autres Barreaux) Merci de l'apporter le jour de la formation